



COMITE REGIONAL DE LA COTE D'AZUR FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

292 Avenue de Cannes « Les Ormes Bt B » 06210 MANDELIEU
Tél/Fax : 04 93 49 23 16 – E.mail : ffcoteazur@aol.com
Site Internet : www.ffncoteazur.org

INFORMATIONS CONCERNANT LES EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION OU A LA REINSCRIPTION SUR LISTES MINISTERIELLES

Les examens préalables peuvent être effectués dès le 1er mai 2007 pour les premières inscriptions sur listes ministérielles : Partenaires, Espoirs et SHN

Concernant les réinscriptions (pour les sportifs non listés en 2006-2007 et/ou les saisons précédentes) les examens doivent être aussi effectués **sauf** :

1. l'échocardiographie (joindre le compte rendu sans les clichés)
2. le test d'effort si effectué après le 1er novembre 2004 (joindre le compte rendu sans les tracés)

Ces examens sont pris en charge par le département médical-FFN .

1ère Remarque importante : tout remboursement sera effectué sous plusieurs conditions :

1. adresser les factures originales
2. les factures doivent porter **obligatoirement** la mention : " **facture acquittée et sans délivrance de feuille de soins**" par le médecin ou le laboratoire
3. adresser les comptes rendus des examens médicaux .
4. ne pas oublier de notifier l'adresse pour l'envoi du chèque .
5. le remboursement se fera qu'après la parution officielle des listes ministérielles (mi novembre 2007)
6. ne seront remboursés que les sportifs inscrits sur les listes du Ministère.

2ème remarque : prochaine validation des dossiers médicaux **complets** par le médecin référent Dr J.P. CERVETTI le **25 Mai 2007**

3ème remarque : dernière validation et date limite pour tout dépôt de dossiers médicaux le **15 septembre 2007.**